

## Style et énonciation : quelques ronds dans l'eau

**Kim Stroumza**

Université de Genève

### 0. Introduction

Un texte bien écrit : les phrases sont courtes, elles ne comportent pas de structures syntaxiques trop complexes et le vocabulaire est riche ? Ou alors, non : on ne peut définir la qualité d'un texte, celle-ci est somme toute question de goût ?

Comment aborder la question du style et de la qualité d'un texte d'un point de vue linguistique sans pour autant réduire cette dimension qualitative à l'occurrence d'unités, de mots, de constructions ou de configurations de mots ? Pour tenter de comprendre cette difficulté à analyser le style et la qualité d'un point de vue linguistique, cet article se veut une esquisse de réflexion théorique sur la nature de leur manifestation linguistique.

Si nous sommes fondamentalement en accord avec la critique formulée par D. Combe<sup>1</sup> à l'encontre de la plupart des approches stylistiques, critique selon laquelle ces approches auraient une conception "dualiste" du rapport entre pensée et langage, une approche stylistique qui tenterait d'éviter cette critique ne doit cependant pas, selon nous, recourir comme le propose Combe (1991, 119) à une théorie linguistique, telle celle de G. Guillaume, qui gomme la différence entre pensée et langue<sup>2</sup>. Si, pour reprendre les termes de M. Merleau-Ponty, le rapport entre pensée et

---

<sup>1</sup> "Le postulat dominant des traités de stylistique est celui d'un dualisme qui sépare la pensée du langage [...] Diverses formulations de ce dualisme [...] qui toutes creusent le même écart entre la pensée du locuteur et sa langue" (Combe 1994, 72).

<sup>2</sup> Dans la théorie de Gustave Guillaume en effet, "la langue est définie comme un "causé", c'est-à-dire comme un objet construit par des mécanismes psychiques particuliers qui en déterminent la structure" (Sthioul, à paraître).

parole est un rapport heuristique, cette "fonction heuristique de la parole"<sup>3</sup> nous paraît devoir son existence à l'autonomie, l'irréductible arbitrarité de la forme linguistique. Ce n'est que parce que la langue a une forme qui lui est propre qu'elle peut former la pensée. Nous suivons ici S. de Vogüé, qui, à la suite d'E. Benveniste, a qualifié ce rapport d'*intégration* :

[le langage contient culture, société, expérience humaine] autant qu'il les interprète, ou plus exactement, il les contient dans la mesure où il les interprète, dans leur extériorité maintenue, mais transformée. L'intégration désigne une relation qui doit par conséquent s'entendre comme dialectique.  
(De Vogüé 1992, 93-94)

Nous proposons par conséquent de baser l'analyse stylistique sur une sémantique structurale, au sens où celle-ci se donnerait pour tâche de décrire un ordre linguistique irréductible<sup>4</sup>.

Si en plus d'être structurale, cette sémantique est également syntagmatique et énonciative, elle élargit la notion de forme linguistique; ce qui permet à une analyse stylistique de répondre aux critiques suivantes :

A baser l'analyse sur la grammaire, on court encore le risque d'attribuer une valeur stylistique permanente (sans considération de contexte) à l'élément linguistique qui aura une fois coïncidé avec un fait de style.  
(Riffaterre 1971, 106)

A bien des égards, on pourrait affirmer que la stylistique moderne est l'extension de la notion de figure à l'ensemble des faits de style, mesurés à l'aune de l'"expression simple et commune" qui joue le rôle d'une norme.  
(Combe 1991, 69)

Une théorie sémantique syntagmatique et énonciative, telle celle développée par O. Ducrot et J.-C. Anscombe, ne considère pas le segment linguistique comme étant un élément hors contexte possédant en lui-même un sens littéral. Avec cette sémantique et une conception du style comme étant intimement lié à la dimension significative, la forme d'un élément linguistique n'est pas considérée comme étant, à elle seule, responsable du fait stylistique.

<sup>3</sup> Merleau-Ponty (1968, 22).

<sup>4</sup> "[...] on peut mettre à la base du structuralisme en matière de langage le principe saussurien de l'arbitraire linguistique [...] attribuant à l'ordre linguistique un caractère irréductible" (Ducrot 1984, 73).

Mais une telle sémantique ne saurait constituer autre chose qu'un point de départ, une base. Si nous pensons qu'une approche stylistique gagnerait à considérer le rapport entre langue et pensée comme étant un rapport d'intégration au sens décrit par S. De Vogüé, c'est parce que nous estimons que c'est justement au niveau de ce rapport, ou plutôt de sa "gestion", que réside le style. Une étude stylistique ne peut rester au niveau de cette extériorité qu'est la langue, et se doit de se placer au niveau du langage<sup>5</sup>. Après une tentative de "redéfinition" de la forme linguistique de façon syntagmatique et énonciative, nous essayerons ainsi de passer à un autre niveau de lecture ou d'analyse de cette forme, en la regardant cette fois d'un point de vue pragmatique, en la considérant comme une sorte de trace. Trace du rapport d'intégration, du rapport du sujet parlant à son locuteur. Trace qui ressemble aux ronds que fait à la surface de l'eau une pierre qu'on y jette.

La dimension qualitative d'un texte serait, notamment<sup>6</sup>, dépendante du rapport entre pensée et langue que ce texte présente.

### 1. Elargissement de la notion de forme linguistique : une théorie sémantique syntagmatique et énonciative

La théorie sémantique développée par O. Ducrot et J.-C. Anscombe s'inscrit dans une conception syntagmatique de la description sémantique des langues :

Ce qui fonde cette nouvelle perspective, c'est la remarque qu'une description du mot en lui-même permettra rarement de comprendre la contribution qu'il fournit à la valeur sémantique globale des énoncés auxquels il participe : on voit mal comment reconstruire le sens de la phrase à partir de la signification des mots si cette dernière est considérée comme un tout en soi et ne fait pas déjà référence à son introduction possible dans des énoncés. [...] Dans cette nouvelle perspective, la description d'un mot (à supposer qu'on croie bon de décrire sémantiquement les mots, ce qui n'est *a priori* pas nécessaire) n'est pas la mise en correspondance de

<sup>5</sup> Nous réservons le terme de langage à la dimension expérientielle de l'usage de la langue, "parole" n'étant ici utilisé que pour désigner le produit de cet usage. En ce sens, la "parole" au sens de L. Jenny ici-même, si nous comprenons bien, serait plutôt du côté de notre "langage". Si "langue" est du côté du locuteur, "langage" est du côté de l'articulation entre sujet parlant et locuteur (cf. § 2).

<sup>6</sup> Notre propos ne tente pas de décrire toute la dimension qualitative d'un texte. A voir la diversité des phénomènes langagiers étudiés par les différentes communications à ce colloque, il nous semble en effet y avoir plusieurs "sortes" de qualité.

ce mot avec une certaine notion; c'est plutôt l'indication d'une règle permettant de prévoir - ou même, idéalement, de calculer - l'effet de ce mot dans les discours où il est employé. [...] Ce qui caractérise la sémantique syntagmatique, c'est de se donner pour tâche de prévoir la signification des énoncés, et non pas de décrire le sens des mots - la description des mots pouvant juste intervenir comme une étape éventuelle dans un processus général d'interprétation des énoncés. (Ducrot 1984, 48-51)

D'autre part, cette sémantique est énonciative, au sens où elle se propose d'introduire, dans la signification même de l'énoncé, des références à l'énonciation.

Le sens d'un énoncé, c'est pour [cette sémantique], une description, une représentation qu'il apporte de son énonciation, une image de l'événement historique constitué par l'apparition de l'énoncé. (Ducrot 1980, 34)

Autrement dit, une allusion à l'activité de parole est introduite dans l'objet théorique langue.

Cette dimension syntagmatique et énonciative dépasse même le cadre de l'énoncé pour s'intéresser au passage entre deux énoncés, à leur enchaînement. Pour O. Ducrot en effet, le sens d'un énoncé consiste dans l'ensemble des enchaînements qu'il rend possible. Ainsi, un énoncé tel que "J'ai fini de travailler mais il pleut", énoncé dans un contexte où il est question d'aller se promener et où la pluie est vue comme n'encourageant pas la promenade, permet l'enchaînement en "allons plutôt au cinéma" et non celui en "allons nous promener".

La comparaison d'un mot, d'une expression avec le reste du paradigme, avec les autres variantes possibles, est une méthode à la base de bon nombre d'approches stylistiques. Dans une stylistique basée sur une sémantique à la fois structurale, syntagmatique et énonciative, ce qui distingue chacun des éléments d'un paradigme ce sont les enchaînements que cet élément rend possible. Par conséquent, l'analyse d'un énoncé e2 part de la dimension syntagmatique, du cotexte, elle passe par une étude de e1 et de e3.

## **2. Les limites pour la stylistique d'une approche sémantique**

Deux limites au moins doivent être posées à une approche sémantique de l'analyse stylistique : d'une part, même si cette théorie sémantique est syntagmatique, elle ne dépasse pas l'enchaînement entre deux énoncés, ne

s'attaque pas à la textualité; d'autre part, même si elle est énonciative, les références à l'énonciation qu'elle introduit dans la signification sont "des références au fait général de l'énonciation, et non pas à telle ou telle situation de parole" (Ducrot 1984, 64).

En effet, si cette théorie a quelque chose à dire sur l'enchaînement entre un énoncé e1 et un énoncé e2 et sur l'enchaînement entre l'énoncé e2 et un énoncé e3, a-t-elle quelque chose à dire sur la coexistence au sein d'un même texte des énoncés e1 et e3 ? Même si en affinant la description sémantique de e1 on met en évidence un grand nombre des contraintes que cet énoncé pose sur les différents enchaînements possibles à sa suite, il restera toujours plusieurs énoncés possibles. Que dire dans cette théorie du passage de l'enchaînement possible à l'enchaînement effectif ?

Dans ce passage entre le possible, le général d'un côté et l'effectif<sup>7</sup>, le singulier de l'autre, deux dimensions supplémentaires entrent en ligne de compte : le recours à la situation

L'enchaînement des phrases, fait éminemment linguistique, ne peut se comprendre qu'après leur interprétation situationnelle : s'il y a des 'significations' pour les énoncés, il n'y en a pas pour les textes ou les dialogues.  
(Ducrot 1977, 199)

et la temporalité, la séquentialité. C'est en effet dans ce passage que s'effectue l'enchaînement d'un énoncé à un autre, que se déroule/parcourt le texte. Il ne s'agit donc pas d'un changement quantitatif mais d'un changement qualitatif. Changement qualitatif qui échappe à la sémantique et qui justement semble au centre de cette singularité reconnue à l'objet de la stylistique<sup>8</sup>.

Le fait général de l'énonciation, l'enchaînement possible sont ceux qui sont inscrits dans la langue, qui sont conventionnels. Il s'agit d'*images* du langage, de la parole, de l'énonciation, et non d'énonciations singulières. Quel point de vue adopter pour aborder ces enchaînements effectifs et cette énonciation singulière ? Si l'on met en parallèle l'opposition

<sup>7</sup> Par enchaînement effectif et énonciation singulière, nous n'entendons pas ceux du processus d'écriture tel qu'il s'est réellement déroulé, mais ceux du parcours de lecture/écriture que présente le texte.

<sup>8</sup> Jenny (1993).

général, possible / singulier, effectif, avec celle définie par O. Ducrot<sup>9</sup> entre sujet parlant (être empirique, de chair et d'os) et locuteur (instance de langue), ce qui intéresse ici une perspective stylistique échappe au niveau du locuteur. Quant au niveau du sujet parlant, de l'énonciation dans toute sa singularité, son étude ne nous paraît pas relever de la linguistique. Ce qui peut en revanche encore relever de la linguistique, mais cette fois non pas d'une sémantique mais d'une pragmatique, c'est l'étude du rapport, de l'articulation entre ces deux niveaux, entre le sujet parlant et le locuteur, entre l'énonciation singulière et l'énonciation telle qu'elle est inscrite dans la langue.

### **3. La manifestation d'un certain rapport à la forme : le niveau de l'articulation entre sujet parlant et locuteur**

La notion d'accord intérieur, développée dans le cadre d'une pragmatique expérientielle par A. Auchlin<sup>10</sup>, est l'état d'équilibre, d'"ultra-stabilité" qu'une compétence discursive établit entre le sujet parlant et le locuteur. Au centre de cette notion, ce rapport entre sujet parlant et locuteur, rapport que l'on a qualifié d'intégration, au sens où le locuteur est à la fois extérieur et constitutif du sujet parlant<sup>11</sup>. C'est cette notion d'intégration qui permet à la fois de dépasser le "dualisme" entre pensée et langue dénoncé par D. Combe et en même temps de garder cette autonomie du linguistique, cette extériorité de la forme linguistique sans laquelle la langue ne serait pas structurante, formante pour la pensée.

Nous proposons de considérer le style comme étant notamment la manière d'obtenir un accord intérieur que présente un texte, comme se situant au niveau de la formation de la pensée par le langage, dans le rapport entre enchaînement possible et enchaînement effectif.

Obtenir un accord intérieur consiste à obtenir un état d'équilibre jugé satisfaisant entre le sujet parlant et le locuteur, par conséquent à gérer le rapport d'intégration qui lie ces deux entités. Certaines formula-

<sup>9</sup> Ducrot (1984, ch. 8).

<sup>10</sup> Pour la notion d'accord intérieur, Auchlin (1990, 324 ss); pour celle de compétence discursive, Auchlin (1996a).

<sup>11</sup> Stroumza & Auchlin (1997, §2).

tions, tirées de textes de participants à la formation continue "Rédaction et communication", peuvent, nous l'avons vu<sup>12</sup>, être interprétées comme trahissant une difficulté à gérer ce rapport. Ainsi, dans l'exemple suivant :

- (1) D'autre part, j'ai tendance à vouloir écrire comme je parle et là le problème de clairté se pose car je n'arrive pas (ou avec beaucoup de peine) à m'exprimer par écrit comme j'aimerais que les personnes qui me lisent comprennent ce que je veux dire.

c'est comme si la pensée n'était structurée que par les mots, isolément. Au niveau syntagmatique de l'énoncé, de l'enchaînement, il n'y a pas construction mais uniquement succession. Pour parler en termes du couple sujet parlant/locuteur de ce manque de construction, nous disions que le locuteur n'est pas suffisamment construit, pas suffisamment autonome par rapport au sujet parlant. Dans l'exemple suivant :

- (2) On se trouve donc confronté à deux extrêmes. D'une part avec des phrases simples et courtes deux individus peuvent communiquer. D'autre part lorsque les phrases tendent à devenir plus compliquées, chaque lecteur lira une communication différente. On en arrive ainsi à la plurivocité de l'interprétation (...) Tout le travail de la communication consiste à essayer d'augmenter le nombre de cas dans lesquels les idées sont transmises, et donc de réduire le nombre de situations où le dialogue semble impossible.

chaque énoncé, chaque enchaînement se présente comme le maillon d'un raisonnement. Contrairement à l'exemple précédent, la séquentialité est construite, mais cette fois de façon trop artificielle. C'est parce qu'en tant que lecteur particulier nous avons trouvé le parcours interprétatif laborieux que cette construction nous paraît excessive et par là même être le symptôme d'une autonomie trop grande du locuteur par rapport au sujet parlant, et donc d'un rapport entre pensée et langue non constitutif. Autrement dit, le débit et/ou le rythme du parcours de lecture proposé par le texte est difficile à suivre. La comparaison de ce texte avec sa réécriture par un autre participant de la formation continue, réécriture qui schématiquement<sup>13</sup> remplace "donc", "ainsi" par "cela signifie", "autrement dit", rend plus manifeste ce "rythme des enchaînements".

Chacun de ces exemples présente ainsi une certaine manière d'obtenir un accord intérieur, une certaine façon de gérer le rapport d'inté-

<sup>12</sup> Stroumza & Auchlin (1997).

<sup>13</sup> Pour plus de détails, cf. Stroumza & Auchlin (1997, 294).

gration entre le sujet parlant et le locuteur, entre la pensée et la langue. Le texte relevant de l'ordre du linguistique<sup>14</sup> et étant de plus en lui-même une extériorité<sup>15</sup>, un certain jeu, décalage est possible entre la manière, réelle, qu'a le rédacteur d'obtenir son accord intérieur et celle que présente le texte. Si l'on peut néanmoins déceler dans un texte des traces d'un individu, c'est seulement dans la mesure où la manière d'obtenir un accord intérieur qu'exhibe ce texte peut être, mais ne l'est pas nécessairement, la trace du rapport au langage qu'entretient cet individu, rapport qu'il laisse souvent transparaître à son insu<sup>16</sup>.

Ces deux exemples montrent une mauvaise gestion de ce rapport d'intégration : l'exemple (2) exhibe une trop grande autonomie du texte par rapport à la pensée, l'exemple (1) au contraire une autonomie trop faible. Autrement dit, nous faisons l'hypothèse que ces deux manières d'obtenir un accord intérieur, dans la mesure où elles ne tirent pas parti, ne profitent pas de l'extériorité du texte, de la langue, sont responsables de la mauvaise qualité de ces textes.

En quittant le niveau de locuteur pour nous intéresser à celui de l'articulation entre locuteur et sujet parlant, nous avons également quitté le niveau de la forme. La question du style ne nous semble par conséquent pas résider à un niveau strictement formel; le style serait plutôt la manifestation d'un certain rapport à la forme, la trace de la gestion du processus d'intégration.

<sup>14</sup> "On peut atteindre l'auteur tel qu'il s'est inventé à travers son oeuvre et non tel qu'il aurait existé avant celle-ci" (Starobinski 1964-1969, 26), et ci-dessus.

C'est pour cette raison que le sujet parlant, auquel on a accès à travers la manière d'obtenir un accord intérieur que présente un texte, ne correspond en fait pas au rédacteur, à l'être empirique. Il s'agit à nouveau d'une image, donnée par le texte. Cette image ne se confond cependant pas avec le locuteur (leur différence reste à être précisée). Nous remercions ici A. Berrendonner de nous avoir rendu attentifs à ces différences en nous demandant lors du colloque de préciser cette notion de "sujet parlant".

<sup>15</sup> cf. note 3, Stroumza & Auchlin (1997).

<sup>16</sup> En analysant ces traces, nous nous sentons très proches de la méthode de Morelli d'attribution d'une oeuvre d'art: "il ne faut pas se baser, comme l'on fait habituellement, sur les caractères les plus apparents des tableaux et, par conséquent, les plus faciles à imiter [...] Il faut au contraire examiner les détails les plus négligeables, et les moins influencés par les caractéristiques propres à l'école à laquelle appartient le peintre: les lobes des oreilles, les ongles, la forme des doigts des mains et des pieds" (Ginzburg 1989, 140).



#### 4. Le style : une trace linguistique d'une relation entre pensée et langue

M. Merleau-Ponty, en parlant de fonction heuristique de la parole, souligne une façon qu'a la langue de structurer, former la pensée qui est différente de celle de F. de Saussure, lorsque celui-ci dit que la langue est une forme, un découpage original dans la substance, i.e. la réalité sémantique ou phonique<sup>17</sup>. Il ne s'agit plus, chez M. Merleau-Ponty, du découpage en unités, niveau de la langue, mais de la fonction heuristique de la parole, niveau de la réalisation de la langue. Le passage de la langue à la parole, de l'enchaînement possible à l'enchaînement effectif, du fait général de l'énonciation à l'énonciation singulière, est en lui-même formateur pour la pensée.

Même si nous avons vu qu'Oswald Ducrot inclut de la parole dans la langue, propose de davantage prendre en considération la dimension syntagmatique de la constitution du signe que ne le fait le *Cours de linguistique générale*<sup>18</sup> et si par conséquent, la structuration de la pensée par la langue, selon F. de Saussure, et celle de la pensée par la parole, selon M. Merleau-Ponty, ne doivent pas à ce point être opposées, c'est dans l'entre-deux de ces positions que se joue la question du style.

Puisque ce n'est ni du côté de la parole, ni du côté de la langue que se situe le style, une analyse stylistique d'un texte ne doit donc étudier ni la forme de la parole (forme1) d'un énoncé e2, ni celle de la langue (forme2), mais le rapport entre d'une part les formes1 des énoncés e1 et e2 et d'autre part les formes2 que projette e1. C'est dans ce rapport que se manifeste une relation entre pensée et langue, c'est ce rapport qui peut être interprété comme une trace.

Si la relation qui s'établit pour un sujet parlant entre sa pensée et la langue laisse des traces dans un texte, le lien entre cette trace et ce dont elle est la trace ne nous paraît pas devoir être compris comme le lien que

<sup>17</sup> Saussure (1915-1972, 157).

<sup>18</sup> Même si F. de Saussure a, selon S. Bouquet (Bouquet 1997, 330), bien plus pris en considération la dimension syntagmatique que ne le laisse entendre le *Cours de linguistique générale*, cette syntagmatique ne concernait que les expressions figées et les mots composés.

pose L. Hjelmslev entre la substance et la forme, la substance étant pour lui la manifestation de la forme dans la matière. En effet, la forme chez L. Hjelmslev est trop indépendante de la matière :

[dans la théorie de L. Hjelmslev,] une langue peut rester fondamentalement identique à elle-même, lorsqu'on modifie à la fois les significations qu'elle exprime et les moyens matériels dont elle se sert. (Ducrot & Schaeffer 1994, 36)

Pour parler de cette trace, nous écartons également la notion d'empreinte parce que le lien entre la forme de cette trace et ce dont elle est la trace n'est pas aussi directement motivé, analogique. La notion de *trace* échappe à cette motivation directe, à ce rapport trop analogique, et permet par conséquent de garder l'extériorité de la forme linguistique, son autonomie. Nous tenons en effet à souligner que cette trace a forme linguistique. Comme la trace que laisse un caillou que l'on jetterait dans une mare : les cercles concentriques sont la trace d'un événement, mais une trace qui n'est pas directement motivée et possède des formes qui lui sont propres. Un même caillou jeté sur une table ne laissera pas les mêmes traces, la matière sur/dans laquelle il tombe détermine fortement la forme de son impact. Pour étudier le style en tant que trace de la gestion du rapport d'intégration, une bonne connaissance de la langue est nécessaire car c'est cette langue en tant que matière qui détermine la forme de la trace. Mais pour interpréter<sup>19</sup> cette trace, pour faire des hypothèses sur la taille (et/ou le poids) du caillou, nous devons quitter le niveau de la langue pour celui du langage.

Voulant éviter à la fois une approche "formelle" au sens restreint du terme, et par là-même réductrice, de la dimension qualitative d'un texte et une approche trop relativiste voire mystique, en tant que linguistes nous pouvons tenter de décrire le rapport entre le fait général de l'énonciation et l'énonciation singulière, entre l'enchaînement possible et

<sup>19</sup> Cette interprétation est de l'ordre du mécanisme empathico-inductif du diagnostic (Auchlin 1996b), et peut être mise en correspondance avec le paradigme indiciaire dont parle Ginzburg (1989) et avec le cercle philologique de L. Spitzer ("C'est là je pense la voie inductive, celle de la philologie: elle cherche à découvrir le sens de ce qui est apparemment futile, par opposition à la méthode déductive qui commence par des éléments qu'on suppose donnés [...] lire et relire, avec obstination et confiance, en essayant de s'imprégner complètement de l'atmosphère de l'oeuvre. Et soudain un mot, un vers surgissent, et nous saisissons que désormais il y a une relation entre le poème et nous [...] le détail et le tout ont trouvé leur commun dénominateur" ("Art du langage et linguistique" in Spitzer L. (1970, 64-67)).

l'enchaînement effectif. Dans cet entre-deux se manifeste une certaine relation entre le sujet parlant et la langue, le texte. Nous avons fait l'hypothèse que plus cette relation, manière d'obtenir un accord intérieur qu'exhibe un texte est proche d'un rapport heuristique, plus ce texte serait de bonne qualité. Rapport heuristique qui reviendrait à faire pleinement profiter le lecteur du rapport d'intégration qui lie, dans le langage, pensée et langue.

### Bibliographie

- AUCLIN A. (1990), "Analyse du discours et bonheur conversationnel", *Cahiers de linguistique française* 11, 311-328.
- AUCLIN A. (1996a), "Bonheur conversationnel et qualité du discours : pour une approche expérientielle et systémique de la compétence discursive", *Langage et pratiques*, 13-17.
- AUCLIN A. (1996b), "Du texte à la compétence discursive : le diagnostic comme opération empathico-inductive", *Cahiers de linguistique française* 18, 339-355.
- AUCLIN A. (1997), "L'analyse pragmatique du discours et la qualité du dialogue : arguments pour une approche systémique de la compétence discursive", in LUZZATI D. et al (éds), *Le Dialogique*, Berne, Lang, 123-135.
- BOUQUET S. (1997), *Introduction à la lecture de Saussure*, Paris, Payot et Rivages.
- COMBE D. (1991), *La pensée et le style*, Paris, Ed. Universitaires.
- COMBE D. (1994), "Pensée et langage dans le style" in MOLINIÉ G. & CAHNÉ P. (éds), *Qu'est-ce que le style ?*, Paris, PUF, 71-91.
- DE VOGUÉ S. (1992), "Culioli après Benveniste : énonciation, langage, intégration", *Linx* 26, 77-108.
- DUCROT O. (1977), "Note sur la présupposition et le sens littéral", postface à HENRY P., *Le mauvais outil : langue, sujet et discours*, Paris, Klincksieck, 169-203.
- DUCROT O. (1980), *Les mots du discours*, Paris, Minuit.
- DUCROT O. (1984), *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.

- DUCROT O. & SCHAEFFER J.-M. (1994), *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil.
- GINZBURG C. (1989), *Mythes, emblèmes et traces*, Paris, Flammarion.
- JENNY L. (1990), *La parole singulière*, Paris, Belin.
- JENNY L. (1993), "L'objet singulier de la stylistique", *Littérature* 89, 113-124.
- MERLEAU-PONTY M. (1968), *Résumés de cours. Collège de France 52-60*, Paris, Gallimard.
- RIFFATERRE M. (1971), *Essais de stylistique structurale*, Paris, Flammarion.
- SAUSSURE F. de (1915/1972), *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.
- STAROBINSKI J. (1970), "Leo Spitzer et la lecture stylistique", préface à SPITZER L., *Etudes de style*, Paris, Gallimard, 7-39.
- SPITZER L. (1970), *Etudes de style*, Paris, Gallimard.
- STHIOUL B. (à paraître), "La conceptualisation du temps : Guillaume", in MOESCHLER J. et al, *Le temps des événements*, Paris, Kimé.
- STROUMZA K. (1996), "Intégrité des formes de l'écrit", *Cahiers de linguistique française* 18, 357-380.
- STROUMZA K. & AUCLIN A. (1997), "L'étrange polyphonie du texte de l'apprenti-rédacteur", *Cahiers de linguistique française* 19, 267-304.